MECENAT D'ENTREPRISE

AU PROFIT DES OISEAUX DU FENUA

La Société d'Ornithologie de Polynésie *Manu* agit depuis 1990 pour la protection des oiseaux menacés de Polynésie française et de leurs habitats.

Nous souhaitons vous associer à notre action à travers un partenariat durable avec votre entreprise et contribuer avec vous à la **protection de l'environnement** et à la **préservation du patrimoine** naturel unique de la Polynésie française.

L'association *Manu* est reconnue d'intérêt général depuis 1999, ce qui permet aux entreprises **de déduire de leur bénéfice imposable la totalité de leur don** (article LP. 113-4 du Code des Impôts), dans la limite de 3 pour 1.000 du chiffre d'affaires annuel.

Nous nous engageons à vous fournir tous les documents nécessaires à la déduction d'impôts.

Robert LUTA, Président

40 52 11 00 **Manu-SOP** **sop@manu.pf**

Rejoignez, vous aussi, les entreprises du *fenua* qui nous font confiance et nous soutiennent. **MĀURUURU !**